

CORAT RIVIERA

COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Instituée en 1987 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problèmes d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la région ou une partie de celle-ci. C'est un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués municipaux des dix communes de la Riviera responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagnés des chefs des services des trois villes et depuis 2011, des responsables des bureaux techniques des communes de Blonay, du cercle de Corsier (BTI) et de St-Légier-La Chiésaz, du fait du projet d'agglomération transports et urbanisation (PA T/U) Rivelac.

Pour la législature 2011-2016, la commission est présidée par Mme Nicole Rimella, conseillère municipale à La Tour-de-Peilz.

Selon les objectifs définis par les municipalités et l'importance des dossiers à traiter, la CORAT peut désigner des groupes de travail spécifiques chargés du suivi de ces dossiers. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un consultant extérieur. Les membres de la CORAT sont régulièrement informés des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

ACTIVITÉS 2015 DE LA CORAT PLÉNIÈRE - GÉNÉRALITÉS

Les séances de la CORAT plénière permettent à ses membres de s'informer mutuellement sur les projets et/ou réflexions en cours / à venir dans leurs communes respectives, principalement ceux qui peuvent avoir une portée / incidence à l'échelle régionale. Elles sont aussi l'occasion de partager leurs préoccupations sur des objets divers, dont certains émanent du Canton et dans la plupart des cas, de développer une position commune.

Cela dit et depuis 2008, la CORAT s'est beaucoup investie dans le suivi des différentes études menées sur la problématique de la coordination transports et urbanisation, d'abord avec la phase de pré-étude du projet d'agglomération menée par la Riviera (2008-2009), puis dans le cadre du projet d'agglomération transports et urbanisation (PA T/U) Rivelac (2010-2011) et enfin, dans le cadre des mandats d'études qui ont été lancés suite au dit PA T/U Rivelac.

Durant l'année 2015, la CORAT plénière s'est réunie à 5 reprises. Elle a assuré la conduite, la coordination et le suivi des projets en cours sur la Riviera, et échangé sur les divers projets communaux à incidence régionale.

Il a été convenu que la CORAT rédigerait une base de réponse à l'interpellation déposée par Les Verts, à la fin de l'automne 2015, dans les Conseils communaux de Blonay, Jongny, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz et Vevey, intitulée "Quelles suites pour le projet d'agglomération Rivelac ?". La dite base de réponse sera transmise début 2016 aux municipalités concernées.

Suite du PA T/U Rivelac

Pour mémoire, les principaux éléments concernant le dépôt du PA T/U Rivelac et la phase de "préparation à la mise en œuvre" qui a suivi ont été explicités dans les rapports d'activités 2012 et 2013 de la CORAT, de même que le rôle joué par la CORAT dans ce cadre.

Comme précisé dans le rapport d'activités 2014 de la CORAT, ainsi que par une information / communication spécifique de la CORAT en juin 2014, les partenaires de l'agglomération ont renoncé à lancer un PA de 3^{ème} génération pour privilégier la poursuite du travail par les trois secteurs géographiques (Riviera / Veveyse / Haut-Lac), sur la base du PA Rivelac.

Les dits partenaires ont toutefois souhaité maintenir la coordination politique (comité de pilotage) et technique (bureau technique de coordination), avec l'appui du bureau team+ chargé de la coordination générale pour l'agglomération. Considérant l'absence d'un PA de 3^{ème} génération, le COPIL a estimé suffisant de programmer une rencontre par année pour chacun des organes, celle-ci a eu lieu en octobre 2015 pour le BTC et en novembre 2015 pour le COPIL. Conformément à son cahier des charges, le bureau team+ a présenté à cette occasion les principales activités menées par chaque secteur géographique durant l'année en cours, sous forme d'un rapport qui sera finalisé début 2016. Ainsi, chaque secteur géographique pourra apporter les précisions jugées nécessaires, ce que la CORAT a d'ores et déjà transmis lors du dernier COPIL.

La séance du COPIL a été l'occasion pour la DGMR de présenter les résultats sur la desserte en transports publics du futur hôpital Riviera-Chablais qui intéressent l'ensemble de l'agglomération.

TRAVAUX DE LA CORAT POUR LE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DE LA RIVIERA

Comme indiqué dans les rapports d'activités 2012 à 2014, les municipalités de la Riviera ont octroyé un mandat d'appui et de coordination technique au bureau team+, afin d'accompagner la CORAT dans la conduite des études de mobilité à mener pour le secteur géographique de la Riviera. Ce mandat s'inscrit à la suite du PA T/U et est financé dans le cadre du budget de la CIEHL.

Le bureau team+ ayant été sollicité durant ces trois dernières années à la grande satisfaction des membres de la CORAT, et considérant les réflexions en cours et à finaliser sur la Riviera, son mandat a été prolongé pour 2016 (cf. budget 2016 de la CIEIL adopté par les dix Conseils communaux (CC) fin 2015).

En 2015, ledit bureau a participé activement au suivi des mandats d'études menés à l'échelle de la Riviera, en étroite collaboration avec le SAI, et a appuyé la CORAT par ses réflexions, propositions et connaissances dans le domaine de la mobilité.

Les travaux de l'année 2015 s'inscrivent pour l'essentiel dans la continuité de ceux de 2014 et sont résumés ci-après.

Schéma directeur d'aménagement de la RC 780a de Chardonne à Veytaux

Pour mémoire, les démarches de lancement de l'étude sur cet axe majeur traversant la Riviera de part en part, ont démarré courant 2014. Le mandat d'étude a été attribué à une équipe pluridisciplinaire, soit les bureaux RR&A (transports / mobilité) et Hüsler & associés (architectes paysagistes), sur la base de leur offre d'étude dont le montant total s'élève à Fr. 99'940.-.

Le pilotage de l'étude est assuré par la CORAT et son financement par la CIEHL (budgets 2015 et 2016 adoptés par les 10 CC), en partenariat avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR); la participation de cette dernière ne peut toutefois aller au-delà de 30% du coût de l'étude.

Un groupe technique spécifique a été mis en place pour le suivi de l'étude, réunissant des représentants des services d'urbanisme ou techniques des communes concernées (BTI / Vevey / La Tour-de-Peilz / Montreux), de la DGMR, des VMCV, du SAI et du bureau team+. Ce groupe technique s'est réuni à trois reprises en 2015, dont une séance spécifique avec la DGMR.

Un retour sur l'avancement de l'étude a été régulièrement transmis à la CORAT plénière, et une séance particulière a été consacrée à la présentation des deux premières phases de l'étude,

portant respectivement sur le "diagnostic" et les "principes directeurs". Les municipalités de la Riviera, la DGMR et les VMCV ont été consultés sur les principes directeurs durant l'été.

Il ressort de la consultation que les positions des différents partenaires de l'étude sont parfois contradictoires, s'agissant des priorités à accorder aux différents modes de transports, et qu'à défaut de pouvoir élargir la route, il faudra bien faire des choix. Toutefois, la plupart des remarques trouveront une réponse dans la troisième phase d'étude "interventions par séquence", qui permettra d'approcher plus finement les spécificités de chacune de ces séquences.

Les mandataires ont d'ores et déjà entamé le travail sur cette troisième phase et il est prévu de réunir le GT technique fin janvier 2016.

Etude de développement du réseau de TP de la Riviera

Comme indiqué dans le rapport d'activités 2014 de la CORAT, l'étude mentionnée en titre a démarré début 2015, avec le bureau Christe & Gyax ingénieurs conseils SA comme mandataire.

Cette étude est pilotée conjointement par la CORAT et la DGMR et financée par la CIEHL (budgets 2015 et 2016 adoptés par les 10 CC), avec une participation financière de la DGMR et des communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz. En effet, ces deux communes sont les initiatrices de la démarche et l'offre d'étude prévoit un "zoom" particulier sur le couloir de desserte de "Vevey - La Veyre - St-Légier - Blonay" (avant-projet), couloir qui présente un caractère d'urgence.

Le montant global de l'offre d'étude est de Fr. 115'000.-, la part de la Riviera étant de Fr. 50'000.-, celle de la DGMR de Fr. 40'000.- et celle des deux communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz de Fr. 25'000.- au total.

L'étude est suivie par un Comité de pilotage (COPIL) mixte politique et technique, qui s'est réuni à cinq reprises en 2015. Il est composé de représentants des municipalités, dont certains sont membres des Conseils administratifs des VMCV et de MVR, ainsi que de représentants des services techniques des communes, de la DGMR, des compagnies de transports publics (VMCV / MVR), du SAI et du bureau team+ (mandat d'appui et de coordination technique de la CORAT). La CORAT plénière est régulièrement informée de l'avancement de l'étude.

Un rapport très complet et technique a été soumis au COPIL en septembre 2015, qui s'est montré globalement satisfait de son contenu. L'étude nécessite encore quelques affinements et sera finalisée début 2016. Il est prévu de consulter les municipalités ensuite, sur la base d'un rapport de synthèse.

Etude "Vélos en libre-service"

Insatisfaite de l'exploitation du système Publibike, l'entreprise Nestlé a contacté d'autres entreprises en 2015, à dessein de changer de système de vélos en libre-service. Les municipalités de Vevey et de La Tour-de-Peilz ont été impliquées dans la démarche, puisque des stations de VLS Publibike étaient situées sur leur territoire. Le choix s'est rapidement orienté vers le système "Vélospot", exploité par la société Intermobility SA, développé par la ville de Bienne avec succès, et qui tend à s'implanter dans de nombreuses villes de Suisse et à l'étranger.

Constatant qu'Intermobility SA avait contacté plusieurs communes et entreprises de la Riviera durant l'été 2015, en vue de développer un réseau VLS, la CORAT a estimé nécessaire de coordonner les actions, en commençant par une étude qui évalue le potentiel de réalisation d'un tel réseau élargi à l'ensemble de la Riviera, de proposer les principes d'organisation du réseau et de conseiller les communes sur les aspects organisationnels et contractuels.

Une délégation de la CORAT a rencontré le directeur d'Intermobility SA en octobre 2015, afin de l'informer de l'étude en cours.

L'objectif était de mener cette étude dans un laps de temps très bref, soit encore en 2015, afin de ne pas prêter les municipalités qui s'étaient d'ores et déjà engagées avec Intermobility SA.

Un petit mandat de Fr. 15'000.- a été octroyé au bureau team+, financé dans le cadre du budget du SAI, qui a présenté les résultats de ses réflexions lors de la séance de la CORAT de novembre 2015. Un rapport est attendu en vue d'une consultation des municipalités début 2016.

POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS SUIVIS PAR LA CORAT

Bus du Petit Prince

Pour rappel, suite aux résultats d'exploitation / fréquentation insuffisants de 2013, les 16 exécutifs concernés (10 Riviera / Villeneuve / 5 Veveyse Fribourgeoise) ont accepté en 2014 de revenir globalement à la situation 2012, moyennant quelques adaptations qui tiennent compte notamment des trains supplémentaires qui complètent l'offre nocturne.

Les modifications d'exploitation ont été mises en application dès le début 2015.

Par rapport à 2014, une diminution de la fréquentation de 7.8% a été observée en 2015. Celle-ci s'explique notamment par la diminution du nombre de courses par nuit d'exploitation (10 au lieu de 14), résultant de la modification proposée par les VMCV. A noter toutefois, que la modification d'exploitation engendre également une réduction du déficit à prendre en charge par les communes.

Terrains de football

Pour rappel, les 10 CC de la Riviera ont adopté fin 2007 le préavis sur le financement régional de 10 terrains de football, pour un montant global et maximal de Fr. 9'890'000.-.

Comme mentionné dans les précédents rapports d'activités, 4 sites sur les 5 prévus ont été réalisés en 2008 (Gérénaz / La Veyre-d'En-Haut) / 2009 (Praz-Dagoud) et 2011 (Coppet I).

S'agissant du remplacement des terrains de football à Rennaz, propriété de la commune de Montreux, la réalisation a démarré sur le site de la Saussaz (Ouest) en 2014 et sera terminée mi-2016.

En conséquence, il est prévu que les contributions des communes soient facturées en 2016, une fois les terrains réalisés et sur la base du décompte final.

LEXIQUE D'APPUI

BTC	Bureau technique de coordination
BTI	Bureau technique intercommunal (Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny)
CC	Conseil communal
CIEHL	Communauté Intercommunale d'Equipement du Haut-Léman
COFIL	Comité de pilotage
CORAT	Commission régionale d'aménagement du territoire de la Riviera
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes (Canton de Vaud)
MVR	Transports Montreux - Vevey - Riviera
PA T/U	Projet d'agglomération transports et urbanisation
RC	Route cantonale
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
TP	Transports publics
VMCV	Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve

Vevey, le 11 avril 2016 / SAI - LMS/nc